

Montreuil, 19 octobre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour les filières viandes rouges du 10 octobre 2018

Le conseil spécialisé pour les filières « ruminants et équidés » s'est réuni le 10 octobre 2018, sous la présidence de Bruno Colin. À l'ordre du jour : conjoncture économique des filières ruminants, focus sur la Turquie et outils du grand plan d'investissement pour aider les filières à relever les défis économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires d'aujourd'hui.

Conjoncture économique des filières des ruminants

Concernant le **secteur bovin**, les naissances de **veaux laitiers** en France sont en repli par rapport à l'an dernier. Les **veaux croisés** encombrant le marché. Les exportations françaises de petits veaux sont en progression de 30 % sur sept mois, par rapport à 2017. Dans le même temps, les importations de petits veaux ont progressé de plus de 60 %, mais se sont tariées depuis juin avec la reprise des vêlages et la réduction des mises en place. Les exportations françaises de **veaux de boucherie** sont en repli de 2 % au terme des sept premiers mois de 2018, par rapport à la même période 2017. Les achats de viande de veau par les ménages sont également en perte de vitesse.

Après plusieurs années de croissance, le cheptel de **vaches allaitantes** marque le pas, avec une diminution des effectifs de 2 %. La diminution du cheptel laitier se poursuit pour atteindre son plus bas niveau depuis dix ans. Les abattages de **vaches laitières** se sont notamment accélérés en août suite à la sécheresse estivale. Face à l'afflux de vaches laitières sur le marché, les cotations peinent à retrouver le niveau de 2017. Le marché est également encombré pour les jeunes bovins, abattus plus vieux et plus lourds. Les exportations de viandes bovines progressent de 4 % sur les sept premiers mois de l'année, tirées par la viande fraîche. Les importations augmentent d'autant. En France, la consommation globale de viande bovine, tirée par la restauration hors domicile, progresse de 2,4 %.

Concernant le **secteur ovin**, les prix ont augmenté en Nouvelle-Zélande, sous l'effet de la demande chinoise, malgré un tassement ces dernières semaines. Au Royaume-Uni, les mauvaises conditions climatiques ont impacté la production, entraînant une baisse des exportations (-14 % sur sept mois, -19 % vers la France), faute de disponibilités. En France, les importations d'ovins vivants sont en hausse tandis que les exportations françaises reculent, notamment vers l'Italie et l'Espagne. Les importations françaises de viande ovine sont en retrait. Depuis début août, les prix des agneaux de boucherie sont repartis à la hausse. La consommation de viande ovine continue de s'effriter.

Le marché turc pour la filière bovine française : impact économique de la dépréciation de la livre turque

La crise monétaire en Turquie est particulièrement forte depuis le début de l'année 2018, en raison, notamment, de la politique monétaire du Président turc Recep Tayyip Erdogan, et elle est accentuée par des tensions diplomatiques avec les États-Unis. À la mi-septembre, la livre turque avait perdu près de 40 % de sa valeur face au dollar américain. L'effondrement de la monnaie turque a des conséquences importantes pour ce pays qui importe plus qu'il n'exporte.

L'ESK, l'Agence étatique de la viande et du lait, a, selon les pays, suspendu ou réduit de moitié ses importations à venir de bovins d'abattage et de viande. Les importations de viande par la Turquie sont toutefois traditionnellement modestes, ce pays du Moyen-Orient préférant engraisser et abattre chez lui, pour des raisons culturelles et religieuses. Le véritable enjeu concerne les reproducteurs et les bovins maigres, la Turquie ne parvenant pas à stimuler sa production nationale.

Malgré un accord bilatéral signé en novembre 2017 après deux ans de négociations, les exportations françaises vers la Turquie sont restées très limitées. En cause, les strictes exigences du certificat sanitaire et la dépréciation de la livre turque qui renchérit le prix des animaux français.

Depuis deux ans, les Turcs préfèrent ainsi importer des bovins moins chers provenant d'Amérique latine, Uruguay et Brésil notamment.

Afin de maintenir accessible ce débouché à l'exportation, il est nécessaire de continuer à investir dans les négociations sanitaires. C'est le sens de l'accord signé par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation avec son homologue turc le 4 octobre dernier à l'occasion du Sommet de l'élevage à Cournon-d'Auvergne. Quand les conditions monétaires seront plus favorables pour permettre la reprise des exportations, celles-ci pourront donc être réalisées conformément aux conditions sanitaires du nouvel accord ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur relative au bien-être animal.

Volet agricole du grand plan d'investissement : favoriser la transformation de l'amont agricole, améliorer la compétitivité de l'aval, encourager l'innovation et la structuration des filières

L'agriculture et l'agroalimentaire, la pêche et l'aquaculture constituent des pans stratégiques de l'économie française, pourvoyeurs d'emplois et d'activité économique dans les territoires. Ces secteurs contribuent positivement à la balance commerciale et au rayonnement de la France dans le monde.

Toutefois, ces filières doivent conduire un processus de transformation en profondeur pour relever les défis économiques, sociaux, environnementaux et sanitaires actuels.

Les travaux conduits dans le cadre des États généraux de l'alimentation ont mis en avant la nécessité de placer l'agriculteur et l'entreprise au cœur de l'innovation et de la transformation vers la multi-performance, et de faire coexister logiques de filière et logiques territoriales.

Le grand plan d'investissement a pour but d'accompagner cette transformation avec différents types d'outils financiers : subventions, instruments financiers tels que fonds de garantie, prêts et fonds propres, programme d'investissement d'avenir pour soutenir la recherche et l'innovation. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a présenté aux membres du conseil le détail des actions et des outils mis en œuvre pour favoriser la transformation de l'amont agricole, améliorer la compétitivité de l'aval et encourager l'innovation et la structuration des filières.

Pour en savoir plus :

<http://www.franceagrimer.fr/fam/Investissements-d-Avenir/Grand-plan-d-investissement/Appel-a-manifestation-d-interet-structuration-des-filieres-agricoles-et-agroalimentaires>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 25 38

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr